



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux propose un stage :

« Accompagnement et concertation pour la création d'une Réserve naturelle régionale »

Période de stage : 6 mois / année 2023

Lieu : 378, avenue Jean Jaurès 84200 CARPENTRAS

Contexte :

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux regroupe 37 communes autour du Géant de Provence. Il assure des missions de protection et de développement des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il anime également le label Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux, le programme européen Leader et 4 sites Natura 2000. Les thématiques d'intervention du Parc sont variées : préservation de la biodiversité, aménagements et paysage, structuration de l'écotourisme, alimentation locale et circuits-courts, éducation à l'environnement et au territoire, coordination de programmes financiers (LEADER, Contrat Régional d'Équilibre Territorial, programme « Espaces valléens »), préservation et interprétation des patrimoines culturels (*pour en savoir plus* : www.parcduventoux.fr).

Le cœur du projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) est localisé en forêt communale de Villes-sur-Auzon (84) (lieu-dit "des combes de l'Ermitage et des Escampeaux"). En périphérie se trouvent des terrains privés, qui peuvent avoir un intérêt écologique en continuité avec les enjeux de la future RNR.

Le travail attendu consiste à assister le chargé de mission, pour étudier la faisabilité scientifique et sociale d'un classement de ce territoire en Réserve Naturelle Régionale et de rassembler les éléments en vue de la constitution d'un dossier de présentation pour un classement en Réserve Naturelle Régionale.

Missions du stage :

- **Volet 1/ Définir les enjeux écologiques**

Une synthèse de ces connaissances et des enjeux écologiques sera réalisée afin d'argumenter sur la valeur écologique et scientifique de ce territoire. Les menaces potentielles pesant sur les milieux et les espèces seront également appréciées.

- **Volet 2/ Analyser le foncier et les usages pour délimiter un périmètre de concertation**

Sur le périmètre à enjeux écologiques et fonctionnels et sur l'analyse existante du foncier, les usages seront identifiés afin de préciser le contexte, les acteurs et les pressions.

• Volet 3/ Animer la concertation et réunir les acteurs autour de la réflexion d'une RNR

La commune, propriétaires publics et privés et ayants-droits concernés par le périmètre d'investigation seront rencontrés ainsi que les acteurs du territoire.

Un argumentaire sera élaboré afin d'expliquer les enjeux écologiques du site ainsi que les avantages et les servitudes liés à un classement en RNR. L'ensemble des échanges feront l'objet de comptes-rendus. À l'issue de ces réunions de concertation, un périmètre de faisabilité de classement en RNR sera proposé. Des accords de principes seront recueillis pour tous les propriétaires et ayants droits de la zone proposée en classement de RNR. En fonction des résultats recueillis, les actions, les usages et les modes d'occupation à réglementer seront définis. Les modalités d'application et d'évaluation des mesures réglementaires seront également proposées.

Les livrables attendus sont donc :

- Synthèse des enjeux écologiques
- Périmètre de classement et accords de principes relatifs aux parcelles concernées
- Projet de réglementation

Profil souhaité :

- Niveau d'études requis : Master 2 ou formation ingénieur dans le domaine de la gestion de milieux naturels et des politiques environnementales
- Sensibilité aux enjeux du territoire et de la gestion de la biodiversité
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de diplomatie
- Sens de l'organisation, rigueur, respect des délais, sens des priorités, capacité d'initiative et d'autonomie
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Maîtrise des outils géomatiques, statistiques et informatiques
- Permis B

Conditions :

- Temps de travail : Stage à temps complet sur la base de 35h/semaine
- Indemnité mensuelle selon réglementation en vigueur + tickets restaurant
- Frais de mission : indemnisation des kilomètres inhérents à la mission selon barème en place
- Véhicule de terrain et autres matériels mis à disposition
- Facilités informatiques : mise à disposition d'un ordinateur, logiciels SIG, accès Internet, impression du rapport.

Contact et informations complémentaires :

- Date limite des candidatures : 30 novembre 2022
- Examen des candidatures : début décembre 2022
- Renseignements : Anthony ROUX, Responsable du Pôle Nature, Patrimoines, Education, chargé de mission Biodiversité et Espaces naturels – anthony.roux@parcduventoux.fr
- **Candidatures à adresser par mail à la Responsable des Ressources Humaines (catherine.fayot@parcduventoux.fr) ou par courrier à : Madame la Présidente, Parc naturel régional du Mont-Ventoux 378 Avenue Jean Jaurès 84 200 CARPENTRAS**